Forum Global sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition

© FAO/ T. Fenyes

Permettre aux coopératives rurales et aux organisations de producteurs de devenir des entreprises durables

Cette note est basée sur une discussion en ligne du **Forum global sur la sécurité alimentaire et la nutrition (FSN Forum)** de la FAO. Les opinions exprimées et résumées ici sont celles des participants à la discussion et n'impliquent pas l'acceptation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Le Forum FSN est une plate-forme virtuelle neutre et ouverte, destinée au partage de connaissances ainsi qu'à la discussion de thèmes liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition; il est actuellement composé de 4000 membres, en provenance de plus de 170 pays.

Ce réseau est facilité par la Division de l'Économie du Développement Agricole (ESA) de la FAO.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le site web www.fao.org/fsnforum/fr ou nous contacter à fsn-moderator@fao.org

Portée de la discussion virtuelle

Cette discussion virtuelle, servant à sensibiliser et recueillir les avis des parties prenantes, s'inscrit dans le cadre des activités menées par la FAO en marge de l'Année internationale des coopératives ainsi que de la préparation de la Journée mondiale de l'alimentation 2012 qui a pour thème "Les coopératives agricoles nourrissent le monde Par ailleurs, elle fait également partie d'une série d'échanges et d'activités de collecte d'informations destinées à enrichir l'action et l'engagement de la FAO vis à vis les coopératives durant l'Année internationale des coopératives et au-delà.

La discussion qui s'est déroulée du 12 juillet au 6 août 2012 a été modérée par deux anciens fonctionnaires techniques de la FAO, John Rouse et Janos Juhasz. Elle a attiré l'attention des organisations non-gouvernementales (ONG), des institutions financière, des agences de développement, des ministères, des groupes de recherche et de développement ainsi que des sociétés commerciales et de consultants en matière de coopératives qui y ont apporté plus de 60 contributions. En somme, presque la moitié des participants provient d'Afrique (43 %), suivie par l'Europe (28 %), l'Asie (17 %), l'Amérique latine et les Caraïbes (6 %), l'Amérique du Nord (4 %) et le Pacifique du Sud-est (2 %).

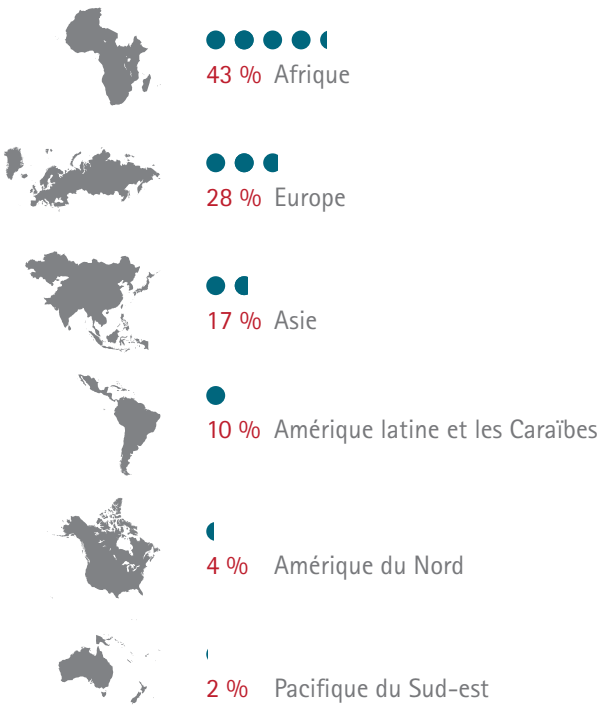

Les contraintes qui pèsent sur les coopératives

Sur la base de leur expérience professionnelle et nationale, les participants ont défini plusieurs contraintes qui freinent le développement des coopératives et leur transformation en entreprises commerciales.

- *Le manque de soutien pour développer les capacités humaines et techniques requises par les membres.* Ce soutien est particulièrement important dans les premières phases, car les coopératives sont essentiellement composées d'agriculteurs ruraux pauvres dont les connaissances agricoles, les ressources financières et les actifs pouvant être utilisés dans la production agricole restent limités.

- *Dépendance excessive du soutien externe.* Lorsque les coopératives dépendent entièrement d'un soutien externe, elles sont peu motivées à mobiliser leur propre capital interne et à parvenir à l'autofinancement.

- *Portée limitée: Les coopératives tendent à ne fonctionner qu'au sein de leur propre communauté.* Ceci restreint leur capital humain, social et financier ainsi que leur rapport éventuel avec les acheteurs, les fournisseurs d'intrants et d'autres acteurs de la chaîne de valeur.

- *L'analphabétisme, l'isolement géographique et le manque de compétences commerciales* des membres et des dirigeants des coopératives sont des obstacles majeurs à l'autonomie de celles-ci.

Construire un environnement propice

Les participants ont détecté les éléments nécessaires à la création d'un environnement propice pour les coopératives qu'ils ont défini comme l'existence de conditions externes idéales sur le plan commercial, juridique, politique et autres. Permettant à ces organisations fondées sur la participation des membres de se transformer en entreprises commerciales plus autonomes et viables. Des éléments propres aux coopératives ont également été signalés.

Un objectif et un sens communs

Etant donné que les coopératives sont essentiellement des groupes de personnes qui s'organisent entre elles, il est important que les membres de chacune de ces coopératives aient un objectif commun. Les aspects culturels, sociologiques et de genre jouent un rôle important pour faciliter (ou entraver) le dialogue entre les personnes qui forment une coopérative et certains agents clés, comme les acteurs communautaires, le gouvernement local et central, le secteur privé et les ONG, afin de garantir que la coopérative évolue effectivement vers des résultats clairement définis.

Reconnaissance et accès aux services

Afin de créer l'environnement requis pour le développement des coopératives, le gouvernement et les acteurs du secteur privé doivent les reconnaître en tant que composantes importantes de l'industrie nationale et acteurs clés dans le développement du pays. Les secteurs public et privé doivent faire en sorte que les coopératives aient accès au crédit, au marché, aux services de vulgarisation, aux intrants et qu'elles puissent fonctionner dans un cadre juridique favorable.

Assistance technique

Les gouvernements et les bailleurs de fonds doivent également comprendre que la promotion d'entreprises coopératives viables est un processus à long terme qui requiert une assistance technique pendant une période qui va au-delà des deux ou trois années qui correspondent généralement à la durée d'un projet de développement. De plus, il faut également acheminer des investissements pour renforcer les capacités techniques et organisationnelles des nouvelles coopératives, les aider à acquérir les compétences nécessaires pour la prestation de services à leurs membres et participer pleinement à l'infrastructure agricole.

Un environnement institutionnel favorable

Il est également nécessaire d'adopter de nouvelles lois et politiques valorisant et encourageant la mobilisation du capital et des épargnes des membres de la coopérative.

Développement d'actifs collectifs (épargne)

Les projets de développement de coopératives rurales doivent avoir une approche aussi intégrale que possible et aborder les questions de l'épargne rurale, du développement commercial, des investissements, des capacités et du soutien à la capacité d'autofinancement des coopératives, notamment le développement d'une base collective d'actifs et de capacités en matière d'analyse commerciale et de prise de risques.

Formation et information

Les agriculteurs doivent avoir accès à une formation dans le domaine technique, de la gestion et de l'acquisition de compétences. Les efforts déployés dans ce domaine doivent impliquer les bailleurs de fonds, les responsables de la mise en œuvre et les agriculteurs afin que l'information soit diffusée dans les langues locales et d'une manière facilement accessible. L'information relative à la nouvelle législation et aux incitations accordées aux entreprises doit être communiquée à tous les membres de la coopérative de façon à garantir leur fonctionnement dans le cadre juridique tout en tirant le meilleur parti possible de l'environnement commercial existant.

Utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC)

Les coopératives peuvent renforcer leur solidité économique moyennant l'utilisation de bases de données électroniques qui leur permettent d'effectuer un suivi et d'avoir un registre du comportement de leurs membres en termes de remboursement des crédits et de livraison de produits agricoles.

Intégration aux chaînes de valeur

Une plus grande intégration aux chaînes de valeur existante de produits agricoles peut multiplier les chances de succès des coopératives. Elles ne doivent pas seulement chercher à accroître la production mais aussi à améliorer les marchés, à établir des rapports avec les acheteurs, à participer aux mécanismes de certification, aux bonnes pratiques agricoles, à l'élaboration de produits, au conditionnement, au traitement des produits agricoles, en mettant l'accent sur la valeur ajoutée de ces derniers.

Conclusions et recommandations

En conclusion, et reprenant les thèmes abordés durant la discussion, les modérateurs ont identifié une série de recommandations s'adressant au gouvernement et à la FAO.

Recommandations pour les gouvernements membres :

- Mener davantage d'études de cas sur des coopératives performantes
- L'aide financière et technique accordée aux coopératives et aux organisations rurales de producteurs doit être liée à la réalisation d'indicateurs précis et mesurables de l'autonomie.
- Utiliser les TIC pour surmonter les problèmes de communication

Propositions à la FAO :

- Créé une unité technique sur le développement des coopératives et des organisations de producteurs et allouer des ressources (en capital et en ressources humaines) pour redevenir une autorité en matière de développement des coopératives agricoles/rurales.
- Adopter une approche pragmatique axée sur la sélection et la promotion de solutions commerciales tangibles, efficaces et viables pour les coopératives et d'autres organisations rurales autonomes, en plus de fournir la formation adéquate.
- Dresser le bilan de ce qui a été fait dans le passé et qui peut servir d'assise à l'action de la FAO en termes d'idées, de programmes, de projets, d'orientations, de matériel de formation, etc.
- Sur la base de ces éléments, élaborer un programme/plan de travail/feuille de route en matière de développement de coopératives en vue de sa discussion, révision et adoption à un atelier international qui réunirait tous les partenaires potentiels, les contreparties, les praticiens et les experts en matière de coopératives.

Pour en savoir plus

veuillez consulter la page Web de la discussion à l'adresse
www.fao.org/fsnforum/fr/forum/discussions/rural-cooperatives

ou nous contacter à fsn-moderator@fao.org

Forum Global sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition

Design: FAO/Daniela Verona